



# Visa de tourisme

## Documents requis:

- Un formulaire de demande de visa, dûment complété en anglais, français, allemand ou italien. Le formulaire peut être complété en ligne, par machine à écrire ou en lettre d'imprimerie, avec une encre noire ou bleue. Il doit être signé personnellement par le requérant (pour les mineurs, la signature des deux parents est requise).
- Passeport signé, établi depuis moins de dix ans et valable encore au minimum trois mois au-delà de la fin prévue du séjour dans la zone Schengen, et comportant au moins encore deux pages vierges.
- Une copie des premières pages du passeport ainsi que des pages contenant des prolongations de validité ou des visas précédents.
- Une photo récente de type "passeport" conformément aux régulations ICAO guidelines.
- Les émoluments pour le visa: EUR 80.-, enfants de 6 à 12 ans : EUR 40.- (payables en dollars américains) et en cash.
- Un original et une copie de l'assurance de voyage; couverture minimum EUR 30,000. – valable pour tous les Etats Schengen et toute la durée de séjour prévu, mais au minimum un mois. L'assurance doit couvrir les risques de rapatriement en cas de maladie ou d'urgence, frais médicaux et/ou hospitalisation.
- Un extrait du registre de famille, établi depuis moins de trois mois.
- La réservation du vol aller/retour ou toute autre preuve de moyen de transport.
- La réservation d'hôtel pour toute la durée du séjour ainsi qu'un itinéraire détaillé.
- Les justificatifs permettant d'établir que le requérant a des moyens financiers suffisants pour couvrir son séjour – extrait bancaire des 6 derniers mois.
  
- Pour les employés:**
  - Lettre de recommandation de l'entreprise au Liban/Syrie indiquant: nom, profession et position, nombre d'années de service, rémunération mensuelle, droit aux vacances, date et durée des vacances autorisées par l'entreprise, signée, avec le nom du signataire imprimé.
  - Extrait du registre du commerce de l'entreprise, au Liban ou en Syrie.
  - Attestation de l'inscription à la CNSS (si applicable).
  
- Pour les indépendants:**
  - Lettre de motivation adressée à l'Ambassade, avec les mêmes informations que pour les employés.
  - Preuve de l'exercice de la profession.
  - Carte d'adhérent à une association professionnelle (si applicable).
  - Extrait du registre de commerce libanais/syrien de la compagnie (si applicable).
  - Attestation de l'inscription à la CNSS (si applicable).
  
- Étudiants:** Confirmation de l'inscription à l'école/ université pour l'année en cours et année suivante (et confirmation de l'autorisation de s'absenter si le voyage à lieu hors de vacances scolaires).
  
- Pour mineurs non accompagnés:** Autorisation des parents, attestée par le maire ou formulaire "Déclaration parentale" (disponible à l'Ambassade) signée par les parents devant l'agent du service des visas, avec copie des passeports. Preuve de l'autorité parentale (si nécessaire).

Cette Ambassade se réserve le droit d'exiger des documents additionnels.

## NOTE IMPORTANTE!

- **Des dossiers incomplets ou des demandes non signées ne peuvent être acceptés.**
- **Les originaux doivent être soumis; ils ne seront pas restitués sauf s'ils sont accompagnés d'une copie.**
- **Les documents en arabe doivent être traduits en français, allemand, italien ou anglais.**
- **Les émoluments sont dus en liquide et en dollars américains (USD). Ils ne sont pas remboursables.**

Beyrouth, 28.04.2022